

Rallye de fin d'année : de belles performances pour les actions et obligations

Le dynamisme de la fin d'année, dû à la baisse de l'inflation et au changement d'attitude des banques centrales, a stimulé les marchés. Nous sommes attentifs à la spéculation et maintenons une approche défensive, en lien avec nos convictions à long terme concernant les titres de qualité, les marchés émergents et la diversification.



Les obligations contribuent à la diversification* des portefeuilles

Nous prenons en compte la chute rapide des rendements, mais dans un contexte marqué par une faiblesse économique imminente, nous pensons que les bons du Trésor américain offrent de la valeur et un potentiel de diversification*. Il convient toutefois de garder une approche flexible et de surveiller l'inflation.



Obligations d'entreprises : chercher l'équilibre

Les obligations d'entreprises offrent un potentiel de rendement élevé mais les investisseurs ne devraient pas faire l'impasse sur la qualité. Ils peuvent chercher l'équilibre entre les deux avec des obligations d'entreprises de haute qualité en Europe (ex : secteur de la consommation) et aux États-Unis (secteur financier).



Explorer les marchés émergents et être sélectif

La reprise des bénéfices et la croissance robuste soutiennent les obligations et les actions en Asie et en Amérique latine. Les investisseurs doivent toutefois se montrer sélectifs et privilégier les entreprises dont les fondamentaux sont solides en Inde, en Indonésie et au Mexique.



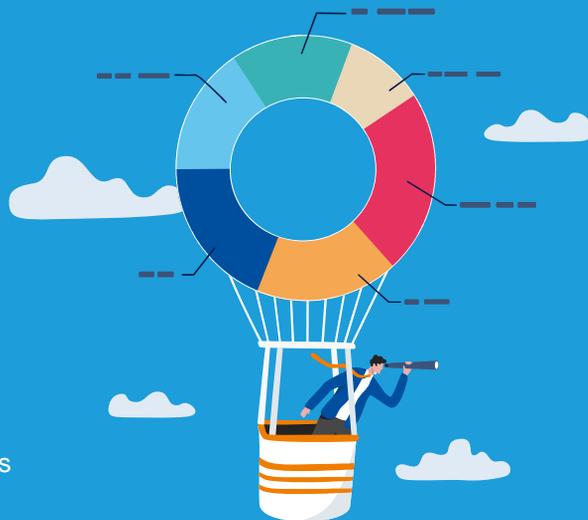
Actions : il est trop tôt pour sabrer le champagne

Bien que les actions ont connu une période de hausse temporaire, les investisseurs ne devraient pas perdre de vue la pérennité des bénéfices. Nous sommes positifs sur les titres décotés et de qualité aux États-Unis, au Japon et en Europe.



Maintenir une approche active et sélective dans un contexte incertain

Selon nous, la sélection est essentielle pour identifier les obligations d'entreprises et les actions de qualité. Les investisseurs devraient également considérer les obligations comme un moyen de diversifier* leur portefeuille, tout en maintenant une approche flexible.



Glossaire

- 1. Inflation** : augmentation du niveau général des prix des biens et des services, entraînant une baisse du pouvoir d'achat.
- 2. Banque centrale** : institution qui gère la monnaie et la politique monétaire d'un pays ou d'une union monétaire, en assurant la stabilité économique et financière.
- 3. Bons du Trésor américain** : désigne les obligations d'État émises par les États-Unis.
- 4. Valeurs décotées** : se réfère à une stratégie d'investissement dans des entreprises sous-évaluées, dont le prix est jugé trop bas et dont le potentiel de reprise est intéressant.

INFORMATIONS IMPORTANTES

*La diversification ne garantit pas un bénéfice et ne protège pas contre une perte. Sauf indication contraire, toutes les informations contenues dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont en date du 9 janvier 2024.

Les opinions exprimées sur les tendances économiques et de marché sont celles de l'auteur et pas nécessairement celles d'Amundi Asset Management, et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres, et il n'y a aucune garantie que les pays, les marchés ou les secteurs se comporteront comme prévu. Ces opinions ne doivent pas être considérées comme des conseils d'investissement, des recommandations de titres ou comme une indication de négociation pour le compte d'un produit d'Amundi Asset Management. Il n'y a aucune garantie que les prévisions de marché évoquées se réaliseront ou que ces tendances se maintiendront.

Les investissements comportent certains risques, notamment politiques et monétaires. Le rendement des investissements et la valeur du capital peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse, ce qui peut entraîner la perte de la totalité du capital investi. Ce document ne constitue pas une offre d'achat ou une sollicitation de vente de parts d'un fonds d'investissement ou de services.

Amundi Asset Management - Amundi AM, Société par actions simplifiée au capital de 1 143 615 555. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris – France

Date de première utilisation : 11 janvier 2024

En savoir plus sur Amundi Asset Management :
https://www.amundi.fr/fr_part

